



MICRO-CRECHE

L'arche des petits loups

PROJET D'ETABLISSEMENT



Date :

Signatures :

INTRODUCTION

Ce projet d'établissement est un document qui va expliquer comment fonctionne la micro-crèche l'Arche des Petits Loups, détailler les différentes prestations d'accueil proposées aux familles ainsi que le personnel encadrant par le **projet d'accueil**.

Il va également expliquer, dans le **projet éducatif**, les valeurs éducatives portées par l'ensemble de l'équipe et de quelle manière elle prend en charge les enfants tout au long de la journée.

Et enfin le **projet social** précisera comment s'intègre la structure dans son environnement social et avec les partenaires extérieurs.

Ce document est mis à la disposition des parents et de toute personne travaillant au sein de la micro-crèche.

Il est également consultable sur le site internet de la crèche (www.larchedespetitsloups.com).

LE PROJET D'ACCUEIL

1) Les prestations d'accueil proposées

L'établissement l'Arche des petits loups est un lieu d'accueil collectif de type micro-crèche, pour les enfants de 10 semaines à 4 ans.

Il est situé au 12 Grande rue, 25170 RECOLOGNE et est ouvert de 7h à 19h.

C'est un établissement privé de type SASU, géré par Mme Ludivine CUNET, et ouvert depuis le mois d'août 2021.

Il fonctionne selon le mode PAJE au moyen du Complément libre choix du mode de garde (CMG) versé aux familles.

La capacité d'accueil est de 12 places, le nombre maximal d'enfants simultanément accueillis pouvant néanmoins atteindre 115% de la capacité d'accueil (soit 14 enfants), sous réserve que le taux d'encadrement soit respecté.

Les modes d'accueil proposés aux familles sont les suivants :

- Un accueil régulier : les enfants sont inscrits dans la structure selon un contrat établi entre la micro-crèche et la famille, pour un nombre de jours et d'heures définis et fixés pour l'année.
- Un accueil occasionnel : un contrat occasionnel est signé par les familles, la place n'est pas réservée d'office, les parents doivent en faire la demande à chaque fois. Les enfants sont inscrits en fonction des places disponibles au moment de la demande.
- Un accueil d'urgence : ce genre d'accueil se fait lorsque les besoins ne peuvent pas être anticipés (absence d'une assistante maternelle, hospitalisation...). L'accueil est exceptionnel, sur une durée limitée et dans la limite des places disponibles.

2) Dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

Chaque famille sera prise en considération et accueillie sans distinction.

L'enfant en situation de handicap sera accueilli de la même manière que tous les autres enfants, en tenant compte de sa singularité, dans la mesure de la capacité de la structure à répondre à ses besoins particuliers.

Afin de favoriser l'accueil de l'enfant, l'équipe s'appuiera sur ses valeurs : la sécurité affective, la bienveillance, le respect de l'autre, la communication et le soutien à la parentalité.

Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pourra être mis en place, en coordination avec les parents, le médecin traitant de l'enfant, la micro-crèche et le Référent Santé Inclusif (RSAI).

Un partenariat avec des établissements tels que PMI, CAMPS, SESSAD... pourra être mis en place, ainsi que l'intervention extérieure de personnels médicaux pour des soins spécifiques (infirmiers-ère, kinés, psychomotricien-nes...)

Les locaux sont adaptés à l'accueil de parents en situation de handicap : entrée de plein pied, WC PMR, place de parking réservée.

3) Mobilisation des compétences professionnelles

L'équipe pluridisciplinaire

L'équipe chargée de l'accueil des enfants et de leurs familles est composée de professionnelles de la petite enfance dont le nombre et la qualification sont déterminés par la réglementation en vigueur.

Les membres de cette équipe sont les suivants :

- La **gestionnaire**, titulaire du diplôme d'état d'**auxiliaire de puériculture**, à 35h hebdomadaires : son temps est découpé en 2 fois : d'une part, elle assure la gestion administrative de la structure (suivi des contrats, facturation, comptabilité), d'autre part, elle est auprès des enfants.
- La **référente technique**, titulaire du diplôme d'état d'**auxiliaire de puériculture**, à 35h hebdomadaires : son temps est également séparé entre le travail administratif et auprès des enfants. Elle est en lien avec la gestionnaire et les différents partenaires extérieurs.

Ses missions sont :

*suivi technique de la structure

*auprès des familles : elle assure le premier contact et accueil des familles, gère les demandes et dossiers d'inscription, elle est à leur écoute et peut répondre aux questionnements de chacun, les recevoir en rendez-vous si besoin...

*auprès de l'équipe : management, gestion des plannings et congés, suivi des stagiaires

Les auxiliaires de puériculture assurent les missions suivantes auprès des enfants :

- *soins d'hygiène et d'éveil
- *administration des traitements médicamenteux
- *encadrement des stagiaires
- *transmissions quotidiennes avec les familles
- *entretien des locaux
- *préparation des repas

- Une **auxiliaire de crèche**, titulaire du CAP Petite Enfance, à 30h hebdomadaires : elle est à temps complet auprès des enfants. Ses missions sont identiques à celles des auxiliaires de puériculture.
- Un **Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI)**, médecin généraliste : il intervient au sein de l'établissement à raison de 10h/an, réparties en plusieurs interventions de 2h chacune en moyenne et en fonction des besoins spécifiques de la structure ou de l'équipe.
Il informe, sensibilise et conseille l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques.
Il présente et explique aux professionnelles les protocoles médicaux et d'urgence.
Il aide et accompagne l'équipe dans la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé (PAI) si besoin.
Il assure des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnelles, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale.
Il contribue, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations

Le travail d'équipe

Le travail d'équipe est primordial pour une prise en charge optimale des enfants.

La communication est très importante, les transmissions sont rigoureusement notées pour que les informations données aux parents soient les plus complètes possibles.

Des temps de transmission sont donc effectués chaque jour entre les professionnelles, à leur arrivée dans la structure.

Des réunions ont lieu régulièrement, afin d'aborder des thèmes, des axes de travail, des questionnements de l'équipe, dans le but d'améliorer les actions auprès des enfants.

Elles permettent d'harmoniser les pratiques et d'avoir une cohésion d'équipe, d'échanger sur des vécus et des observations faites par l'équipe.

Analyse des pratiques professionnelles et formations

Le gestionnaire de tout établissement d'accueil de jeunes enfants doit organiser des temps d'analyse des pratiques professionnelles pour les membres de l'équipe, selon la réglementation en vigueur.

Ces séances se déroulent le soir, hors de la présence des enfants, à raison de 6h par an, réparties en 4 séances d'1h30.

Elles sont encadrées par une psychologue extérieure à la structure.

Ces temps d'échange permettent une réflexion autour de problématiques rencontrées avec les enfants ou leurs familles ou au sein de l'équipe, permettant ou non de trouver une solution, d'apporter une remise en question et d'améliorer la qualité d'accueil des enfants.

Une à deux journées pédagogiques peuvent être programmées sur l'année, journées où la structure est fermée aux enfants.

Elles permettent à l'équipe de travailler sur ses pratiques, de réfléchir à l'aménagement de l'espace, ou de bénéficier de formations.

Les formations proposées sont principalement axées sur la pédagogie Montessori, mise en place dans la structure (travail sur les neurosciences, organisation du temps et de l'espace, postures professionnelles...).

Chaque professionnelle peut également se former de manière individuelle, en utilisant au besoin le CPF ou en participant à des conférences.

Accueil des stagiaires et apprentis

La micro-crèche accueille régulièrement des stagiaires préparant différents diplômes liés à la petite enfance : CAP AEPE, auxiliaires de puériculture, mais aussi de simples stages d'observation dans le cadre de reconversions professionnelles par exemple.

Ce peuvent être des stages de courte durée (1 à plusieurs semaines) ou de plus longue durée dans le cadre d'un apprentissage sur une année complète.

C'est la référente technique qui encadre l'accueil de ces stagiaires. Elle s'occupe du premier entretien avec les personnes et parfois leurs professeurs, gère leur planning, désigne la

professionnelle référente pour chaque stagiaire en fonction du diplôme préparé et assure le suivi pédagogique et les bilans de stage.

Des entretiens réguliers avec les stagiaires sont réalisés pour suivre le bon déroulement du stage et s'assurer que tout se déroule bien.

LE PROJET EDUCATIF

Objectifs pédagogiques

Nous souhaitons que notre structure adhère à certaines valeurs éducatives qui pour nous sont essentielles à l'accompagnement de l'enfant en milieu collectif :

- L'enfant est unique et reçoit une prise en charge individualisée
- L'autonomie et la confiance en soi sont favorisées
- L'enfant est respecté dans son intégrité
- Le rythme et les besoins de chaque enfant sont respectés
- L'apprentissage se fait par l'expérience
- La communication avec l'enfant, quel que soit son âge est particulièrement importante et favorisée (communication non violente)
- La sécurité affective est assurée.

Afin de mettre en pratique ces valeurs, nous avons choisi d'axer notre projet sur les travaux de Maria Montessori.

La pédagogie Montessori, qu'est-ce que c'est ?

« Aide moi à faire seul... »

Cette méthode a été fondée au début du XXème siècle par le docteur italien Maria Montessori. Son principe premier est de considérer que chaque enfant est unique et différent et que de là, il réclame un accompagnement individualisé adapté à ses besoins et ses compétences propres.

Les grands principes

Favoriser la confiance en soi, l'autonomie, tout en permettant à l'enfant d'évoluer à son propre rythme et en toute liberté, mais dans un cadre strict donné.

Dès lors que l'enfant se trouve dans un environnement propice, accompagné par un éducateur qui s'adapte à lui et le stimule, l'enfant apprend par lui-même, à son rythme.

« L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir. »

- **Respecter le rythme de l'enfant** : observer et respecter les « périodes sensibles » de l'enfant. Chaque enfant avance à un rythme différent sans pour autant être qualifié de "rapide" ou de "lent". Il s'agit alors de les respecter sans jugement particulier.
- Un **environnement et du matériel adapté**. Tout doit être sécurisé mais à portée de l'enfant. L'enfant « choisit » ce qu'il a envie de faire. Il est plus profitable d'agir sur l'environnement de l'enfant que sur l'enfant lui-même. Un environnement adapté permettra à l'enfant d'avoir une certaine liberté qui permettra de développer son autonomie et son épanouissement.
- L'**expérimentation** : L'enfant doit expérimenter, et ce avec tous ses sens. Il a besoin pour cela d'un matériel qui l'attire par sa beauté et ses couleurs, qui lui procure une sensation agréable lors de sa manipulation. Cela permettra de prendre confiance en lui.

1) L'accueil de l'enfant

Le premier rendez-vous

C'est une première rencontre entre les parents, l'enfant et les professionnelles.

Cela doit permettre de rassurer les parents, d'être à l'écoute de leurs besoins et de répondre à toutes leurs interrogations.

Elle doit poser les bases d'une relation de confiance réciproque et permettre d'identifier la place de chacun.

Une visite des locaux et la rencontre avec l'équipe encadrante sont prévues.

L'adaptation

La période d'adaptation permet de faire en sorte que la séparation, qui reste un moment douloureux, se passe en douceur, soit la moins traumatisante possible, et permette de créer les premiers liens de confiance.

Elle doit être progressive afin que parents et enfants se familiarisent ensemble et peu à peu à la structure et à son fonctionnement, ainsi qu'aux professionnelles.

Les informations communiquées par le parent accompagnant permettent à l'équipe de prendre l'enfant en charge en respectant son rythme et ses habitudes.

Déroulement :

1^{er} jour: prise de contact: le parent reste une heure dans la structure avec son enfant en expliquant au personnel ses habitudes de vie, ses rituels, son stade de développement psychomoteur, ses objets transitionnels...

2^{ème} jour: l'enfant reste une demi-heure avec son parent et une demi-heure seul.

3^{ème} jour: l'enfant reste une heure seul.

Les jours suivants: allongement progressif de la durée de présence à la micro-crèche, en intégrant progressivement un repas, une sieste, deux repas, jusqu'à atteindre le temps prévu au contrat.

La période d'adaptation se déroule sur une durée de 2 semaines environ.

L'accueil de l'enfant s'effectue de préférence et si possible avec le même personnel référent pour favoriser cette adaptation.

Ce protocole est donné à titre indicatif et pourra éventuellement être revu en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille.

Accueils et retrouvailles au quotidien/transmissions

Après avoir déshabillé l'enfant et rangé ses affaires dans son casier, les parents sont invités à rentrer dans la salle de vie pour le déposer auprès des professionnelles présentes (des surchausses sont disponibles dans l'entrée pour éviter de se déchausser).

L'accueil commence par les transmissions des parents, en présence de l'enfant. Cela permet à l'équipe de connaître la nuit qu'a passé l'enfant, l'heure du petit déjeuner et d'éventuelles informations importantes (santé, traitements médicamenteux, changements éventuels dans la famille...etc.) qui permettent la bonne prise en charge de l'enfant.

Les transmissions sont aussi faites au départ de l'enfant (le parent rentre également dans la crèche). L'équipe informe ainsi les parents de la journée qu'a passé l'enfant (repas, siestes, activités, anecdotes...).

Les transmissions permettent un dialogue au quotidien, un échange entre parents et professionnels.

Tout cela est important pour la bonne prise en charge de l'enfant mais permet aussi de maintenir le lien de confiance entre parents et professionnelles et de répondre aux questions et inquiétudes de chacun.

2)Les soins

C'est une réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant. La qualité du soin est importante pour la prise en charge de l'enfant. Celui-ci doit se sentir en sécurité et en confiance dans sa relation avec les accueillants des structures d'accueil afin de pouvoir s'épanouir et s'ouvrir aux autres. Ces temps sont également pour l'enfant des repères dans la journée.

Les repas

C'est un moment important, un moment de plaisir, de convivialité, de détente, d'échanges et de découvertes. Les enfants réalisent toutes les tâches eux-mêmes afin de favoriser leur apprentissage de l'autonomie.

*Pour les plus grands :

Le repas collectif a lieu vers 11h45, et le goûter vers 15h45.

Les enfants se lavent les mains avant le repas : une professionnelle les accompagne en salle de change, ouvre l'eau si c'est trop difficile (bouton poussoir), met à disposition la bouteille de savon et la serviette pour s'essuyer les mains. Les enfants se lavent seuls, la professionnelle fournit son aide uniquement si besoin (mains vraiment très sales, enfants trop petits...).

Les enfants vont chercher leur assiette, couverts, verres et serviettes de table sur la desserte mise à disposition et s'installent à table, à la place qu'ils désirent. La vaisselle n'est pas en plastique, se sont de vrais ustensiles en porcelaine, inox ou verre. Le mobilier (tables, chaises) est adapté à l'âge et à la taille des enfants.

Tous les éléments du repas (entrée, plat, dessert, pain) sont mis à disposition, les enfants viennent se servir chacun leur tour, sous contrôle de la professionnelle qui peut réguler les portions et vont se rasseoir à table.

Ils peuvent venir se resservir s'ils en ont envie.

Les enfants sont toujours invités à goûter les aliments, mais jamais forcés à les manger.

Lorsqu'ils ont terminé, ils débarrassent leur vaisselle, rangent leurs chaises et se nettoient le visage et les mains avec un gant de toilette. La professionnelle peut compléter le nettoyage si besoin.

*Pour les plus petits :

Chez les nourrissons, les repas sont donnés toutes les 3 à 4h, en fonction du rythme et de l'âge des enfants (donc pas d'heure précise).

Le déjeuner sera donné 3 ou 4h après la prise du premier repas de la journée.

Le biberon ou le repas sont donnés « dans les bras » du professionnel lorsque l'enfant ne tient pas encore assis ni ne sait acquiescer cette posture.

Lorsqu'il gère correctement la position assise, il est installé à table avec une chaise adaptée à son âge. Le repas sera alors donné par une professionnelle, et progressivement, l'enfant sera amené à manger seul (double cuiller au départ, puis seul).

Les enfants peuvent utiliser leurs mains pour manger (les plus grands seront encouragés à prendre la cuiller), cela permet la découverte des différentes textures, de la chaleur des aliments et également de manger seul quand ils ne sont pas encore assez habiles pour utiliser la cuiller.

Aucun repas ne sera donné dans un transat ou chaise haute, sauf dans des cas particuliers.

Les changes

Le change est un moment important de communication (verbalisation des gestes par exemple). C'est aussi un moment d'échange individualisé privilégié, de bien-être, de plaisir qui permet à l'enfant de découvrir son corps.

Les changes doivent être effectués dans un grand respect du corps de l'enfant et aussi souvent qu'il le faut, en veillant au bon état de la peau de l'enfant et en y apportant les soins nécessaires.

Les changes sont réalisés au gant de toilette, à l'eau et au savon. Les parents ont la possibilité d'apporter leur liniment ou autre produit de toilette.

Nous utilisons des couches lavables dans la structure. C'est un choix mis en place dans un objectif écologique de réduction des déchets, et économique (pas de rachat constant de paquets de couches). Les parents qui ne souhaitent pas que leur enfant porte des couches lavables apportent leurs propres couches à la crèche, et repartent le soir avec les couches de la journée dans un sac (hormis selles).

Un pot et des petits WC adaptés sont à disposition pour les enfants en cours d'acquisition de la propreté.

*Pour les plus grands :

Les changes sont proposés quand le besoin s'en fait sentir et à des moments clés de la journée (avant la sieste ou avant une sortie extérieure).

Les enfants sont encouragés à enlever leur pantalon seuls et à monter sur le plan de change par des petits escaliers, sous surveillance de la professionnelle.

Ils sont actifs dans le soin, et peuvent se nettoyer seuls (hormis selles).

Les couches type « culottes » sont proposées aux enfants en apprentissage de la propreté.

A propos de la propreté : dans notre société, l'acquisition de la propreté est une étape importante du développement social et corporel du jeune enfant. C'est le projet de l'enfant et non celui de l'adulte. L'acquisition de la propreté doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters), et psychologique (l'enfant doit être prêt) et ne pas être perçue comme une contrainte. Chaque enfant est différent et ne réagit pas de la même façon face à ce nouvel apprentissage. Il est important de respecter le rythme de chacun. Le rôle de l'adulte est d'apporter du soutien et un accompagnement par l'encouragement.

L'enfant ne sera jamais forcé à aller sur le pot ou les toilettes s'il n'en manifeste pas l'envie.

La sieste

Dormir est un besoin essentiel dans le développement de l'enfant. Pendant le sommeil, l'ensemble des acquisitions de l'enfant se mettent en place de façon progressive. Le temps de repos est nécessaire pour que l'enfant puisse à nouveau découvrir, explorer, s'éveiller au monde qui l'entoure.

Deux dortoirs permettent d'accueillir les enfants : les plus petits d'un côté, les plus grands de l'autre.

La quasi-totalité des lits sont des couchettes au sol, ce qui permet aux enfants une plus grande autonomie lorsqu'ils vont se coucher ou se lèvent de la sieste.

Un lit à barreaux est également disponible pour certains enfants qui en ressentiraient le besoin.

Chaque enfant a sa place attitrée dans son dortoir.

*Pour les plus petits :

Les rythmes de sommeil sont respectés. Lorsqu'ils manifestent des signes de fatigue, ils sont emmenés dans le dortoir.

Si cela est nécessaire, la personne qui couche l'enfant peut rester auprès de lui pour le rassurer et l'accompagner dans l'endormissement (caresses, bercement, chanson...)

Les enfants sont couchés dans une turbulette (adaptée à la saison et température).

Les heures de couchers, d'endormissements et de réveils sont notés, ainsi que la surveillance fréquente du dortoir.

*Pour les plus grands :

Une sieste collective est prévue après le repas.

En sortant de table, les enfants se rendent en salle de change et se déshabillent.

Une professionnelle s'occupe des changes, pendant qu'une autre personne accueille les enfants dans le dortoir.

Les enfants vont se coucher dans leur lit avec leurs tétines et doudous.

Une professionnelle reste dans le dortoir avec les enfants tout au long de la sieste, elle les accompagne dans l'endormissement et est présente lorsqu'ils se réveillent. Les levers peuvent être échelonnés, en fonction des besoins de sommeil de chaque enfant.

Les enfants, quel que soit leur âge ou la raison, ne sont jamais réveillés par les professionnelles (exception faite du lever par les parents si c'est l'heure de départ de la crèche).

3) Les activités d'éveil

Pour permettre aux enfants le plein épanouissement de leur potentiel physique, psychologique, affectif et intellectuel, l'équipe éducative propose d'une part des temps de jeux libres et d'autre part des activités riches, variées et stimulantes. Ces temps sont pour eux une vraie source de plaisir.

Jeux, jouets et activités sont adaptés à leur âge et à leurs stades de développement.

Le jeu

C'est un élément fondamental dans la structuration de l'enfant et de sa personnalité. En jouant, l'enfant se construit, grandit, s'enrichit, fait ses propres expériences.

C'est pourquoi, la structure d'accueil doit être un lieu stimulant, aménagé de façon à pouvoir répondre au mieux à ce besoin essentiel. Les jouets sont les accessoires du jeu, ils favorisent l'éveil et l'épanouissement de l'enfant.

Nous proposons, entre autres, des jeux inspirés des travaux de Maria Montessori.

En ce qui concerne les plus jeunes enfants (moins de 1 an), l'équipe éducative assurera la prise en charge des tout-petits dans leurs besoins de contacts physiques, de tendresse et d'individualité. Le maternage tient une place essentielle dans la première année de vie. Le rôle des jouets sera de stimuler les sens et de répondre à leurs besoins.

Les jeux et activités libres

Le jeu libre est un temps privilégié durant lequel l'enfant expérimente, découvre, entretient la créativité, l'imagination et la socialisation. Laisser l'enfant jouer librement, c'est lui permettre d'être autonome.

Selon l'âge des enfants, nous leur mettons à disposition différents types de jeux, plateaux ou activités qu'ils peuvent utiliser seuls, de manière autonome et lorsqu'ils le veulent.

- Pour les bébés qui ne se déplacent pas :

Les enfants qui ne se déplacent pas encore sont toujours installés dans le nido, sur le tapis.

Ils ont à disposition un « panier aux trésors » contenant toutes sortes d'objets de formes, textures, couleurs différentes qui leur permettent de développer leurs sens.

Nous leur proposons aussi des jeux d'encastrement, des boîtes à permanence et des tirelires, afin de développer leur motricité fine.

Ils disposent également d'un miroir et d'une barre leur permettant de se hisser.

- Pour les « trotteurs » (enfants qui se déplacent en rampant ou à 4 pattes, ou dont la marche n'est pas encore très assurée) :

Ils ont à leur disposition sur les étagères tout un panel d'activités : encastremements plus fins, tirelires, puzzles, jeux de couleur, d'association, de lotos...qu'ils peuvent utiliser à tout moment lorsqu'ils le désirent.

- Pour les « marcheurs » (marche assurée) :

Ils trouveront sur les étagères des plateaux d'activités variées : de vie pratique et manipulations (transvasements de solides ou de liquides, de découpage ou collage...), jeux d'associations (couleurs, formes, tailles...), lotos, arts (dessin, tampons, gommettes...), jeux de comptage.

Tous les enfants quel que soit l'âge ont accès au coin bibliothèque, les livres sont à disposition permanente.

Une structure de motricité est toujours présente pour les enfants ainsi qu'un tableau ardoise et craies pour le dessin.

Un bac sensoriel est proposé chaque semaine aux enfants afin qu'ils puissent manipuler, transvaser...

Nous possédons enfin une salle Snoezelen qui permet des activités plus sensorielles autour de la vue, du toucher, de l'ouïe...

Les activités dirigées

Elles permettent à l'enfant de développer des aptitudes motrices, sensorielles et cognitives et de favoriser l'expression.

Elles ne sont pas obligatoires et doivent être un plaisir auquel l'enfant participe de façon volontaire.

Elles sont accompagnées de petites consignes qui permettront à l'enfant de se familiariser avec « les règles ».

Ces activités seront de type peinture, pâte à modeler, gommettes, jeux de société, parcours de motricité...etc.

Il n'y aura en aucun cas d'attente de « rendu fini » de ces activités, les enfants expriment leur créativité de la manière dont ils veulent et sans forcément faire une « production ».

Les sorties, les activités extérieures/extraordinaires

La crèche possède un espace extérieur clôturé qui permettra aux enfants d'évoluer en extérieur en toute sécurité.

Des activités sont prévues : jardinage, jeux d'eau/piscine (en été), bac à sable...

Des sorties dans la campagne environnante ou dans le village peuvent aussi être organisées (les parents doivent nous en donner l'autorisation). Nous disposons pour cela de 2 poussettes quatre places.

Des intervenants extérieurs pourront aussi venir à la crèche pour faire faire des activités aux enfants (médiation animale, lectures...).

L'approche artistique et culturelle

Pour développer son ouverture à l'art et à la culture, la micro-crèche propose aux enfants diverses voies.

Par le matériel d'activités manuelles mis à disposition, l'enfant peut créer selon son envie diverses œuvres : peinture, modelage, dessin (crayons/feutres/craies grasses...), découpage et collage...

Cela peut être en activité libre ou semi dirigée, où l'enfant laisse part à son imagination.

Une bibliothèque est accessible à tous moments pour tous les enfants qui souhaitent regarder les livres. Les ouvrages proposés sont toujours en relation avec le thème en place et régulièrement changés.

De plus, une personne faisant partie d'une association (Lire et Faire Lire) vient à la crèche tous les 15 jours pour faire des lectures aux enfants.

La musique est aussi beaucoup présente chaque jour, du fait des comptines et chants qui sont faits chaque matin pendant le regroupement, et par les instruments auxquels les enfants ont accès s'ils le désirent.

L'égalité filles-garçons

Les enfants, quel que soit leur genre, sont encouragés de la même manière à aller vers les activités qui leur font envie sans être freinés dans leur désir.

Les jeux et activités mis à leur disposition le sont sans différenciation.

4)La communication

Nous mettons un point d'honneur sur la communication, qu'elle soit entre professionnels et enfants, entre professionnels et parents ou entre les professionnels eux même.

Pour ce qui est de la communication avec les enfants, nos principes et usages :

- verbaliser toutes les actions
- utiliser la communication non violente et la communication positive
- s'adresser à l'enfant de façon individuelle
- se mettre à hauteur de l'enfant pour communiquer
- utilisation de la communication gestuelle (LSB : Langue des Signes pour Bébé)

LE PROJET SOCIAL ET **DEVELOPPEMENT DURABLE**

La micro-crèche l'Arche des Petits Loups a pour objectifs de favoriser la socialisation de tous les enfants, quelle que soit l'activité des parents, en proposant des places en fonction des besoins des familles.

Elle permet de diversifier les modes d'accueil sur le territoire et de soutenir les familles, actives ou non, monoparentales ou non, dans leurs besoins de mode de garde.

1)Intégration de l'établissement dans son environnement social et vis à vis des partenaires extérieurs

***Territoire et population**

Recologne est une petite commune rurale située dans le département du Doubs, non loin de la limite avec le département voisin de Haute-Saône.

Elle est longée par la route départementale 65, grand axe reliant Gray (première ville la plus proche en Haute-Saône) et Besançon, grande agglomération la plus proche.

Elle est à 10 minutes de l'échangeur de l'autoroute A36 et à proximité de la gare de St Vit et de la gare de TGV des Auxons.

Elle fait partie de la Communauté de Communes du Val Marnaysien, basée à Marnay (7 km). Cette collectivité regroupe 45 communes : 24 sur le territoire du Doubs et 21 sur la Haute-Saône, et totalise 14 363 habitants.

La population active travaille majoritairement sur le bassin bisontin ou sur les communes les plus proches de Haute-Saône ou du Jura (à quelques kilomètres).

A proximité de la micro-crèche se trouvent des chemins de promenade pour la découverte de la nature, des parcs avec des animaux domestiques (vaches, chèvres), un terrain multi-activités et parc de jeux pour enfants.

***Modes d'accueil proposés sur le territoire**

Il n'y a qu'un seul Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (de 30 places) sur tout le territoire de la communauté de Communes, quelques Maisons d'Assistants Maternelles et des assistantes maternelles agréées.

La micro-crèche vient donc compléter cette offre, et permet aux familles de choisir le mode de garde qui leur convient le mieux et qui répond à leurs besoins et attentes, en termes d'horaires, de pédagogie, de l'implantation des structures et de leurs lieux de travail.

***Les partenaires extérieurs**

La micro-crèche est en lien avec différents partenaires extérieurs, institutionnels ou de loisirs :

- la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du département du Doubs, qui est source de conseils, d'informations et effectue les contrôles réglementaires,
- les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) du Doubs, de la Haute Saône et du Jura, qui accompagnent les structures d'accueil collectif et les familles en apportant un soutien financier à ces dernières par le biais du Complément Mode de Garde (CMG)
- plusieurs associations locales : Lire et Faire Lire, Chez Antoine et Martin, Tralalère, qui permettent, par leurs interventions (lectures, médiation animale, musique) d'ouvrir l'esprit des enfants à la culture et à leur environnement.

2)Participation des familles à la vie de l'établissement et soutien à la parentalité

La structure est un lieu d'accueil pour la famille dans sa globalité. L'enfant est pris en charge sur la journée avec un travail en relation étroite avec ses parents.

Les échanges individuels quotidiens entre la famille et les professionnelles sont indispensables

La place des parents au sein de la micro-crèche est donc primordiale.

La communication étant très importante, différents moyens sont mis en place pour échanger :

*un tableau d'affichage est à disposition des parents de la structure.

On y trouve notamment :

- le règlement de fonctionnement
- le projet d'établissement
- des informations diverses sur le fonctionnement de la structure, les menus, des affiches conseil sur des thématiques précises (développement de la motricité, écrans et enfants, utilisation de transats/youpala...)
- les interventions de personnes extérieures (RSAI, médiation animale, lecture...)

*la crèche est joignable par téléphone (03.81.82.42.24) ou mail (larchedespetitsloups25@gmail.com)

*l'application Meeko Family, que les parents peuvent télécharger : cela donne accès à une messagerie instantanée avec l'équipe, de prévenir d'une absence, d'un retard ou d'une présence supplémentaire, ainsi que la possibilité de voir des photos de leurs enfants que les professionnelles peuvent mettre en ligne tout au long de la journée.

*les réseaux sociaux : une page Facebook et Instagram permettent aussi à l'équipe de partager des photos ou vidéos de la vie de la crèche.

Les portes de la crèche sont aussi ouvertes aux familles sur des moments festifs : goûter de Noël ou galette des rois, barbecue de fin d'année...

Ces temps permettent de se retrouver et d'échanger dans un cadre différent et plus détendu que celui des transmissions quotidiennes.

De plus, la micro-crèche est un lieu de soutien et d'échanges afin que les familles puissent concilier leur vie professionnelle, familiale et sociale.

Les professionnelles ont un rôle d'accompagnement et de soutien auprès du parent, ils sont là pour écouter et conseiller.

L'équipe se doit d'être disponible pour accompagner les parents face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer au quotidien.

En fonction des situations, les professionnelles pourront être amenées à orienter les parents vers des interlocuteurs plus spécifiques et des services adaptés.

Les parents peuvent également à tout moment demander un rendez-vous auprès de la référente technique.

3) Démarche en faveur du développement durable.

L'écologie, le respect de la nature et de l'environnement, une consommation juste et modérée sont des choses indispensables à prendre en compte dans nos activités quotidiennes, pour notre futur et surtout celui des enfants.

Transmettre les bons gestes commence dès le plus jeune âge et l'équipe de la micro-crèche est très sensible à cette thématique.

Dans cet objectif des actions sont mises en place au sein de la structure :

- tri des déchets avec poubelle de recyclage
- utilisation de matériaux de récupération pour les activités (papier brouillon, tubes de papier toilette, cartons, papier bulle...)
- utilisation de produits alimentaires pour des activités de transvasement (riz, pâtes, semoule, lentilles...)
- pour l'alimentation : le prestataire choisi est une entreprise locale, qui propose régulièrement des repas bio et/ou locaux et participe au recyclage de toutes les barquettes alimentaires utilisées.

Pour la diversification alimentaire, les pots proposés aux enfants sont majoritairement et dès que possible en bio.

Les restes sont conservés pour nourrir les poules de quelques professionnelles.

- Pour l'entretien des locaux : utilisation de produits écologiques pour le linge ou la vaisselle, produits naturels pour le nettoyage quotidien (vinaigre, bicarbonate)
- L'utilisation des machines (vaisselle/linge/sèche-linge) est faite de manière optimale pour réduire la consommation d'eau et d'énergie
- Pour les soins d'hygiène : utilisation de couches lavables, de linge, gants et lingettes lavables
- Jeux et mobilier en bois de préférence